

## **Piscine : Pas de réponse du Maire à nos questions sur les travaux et leur financement.**

Nous avons demandé l'inscription à l'ordre du jour du conseil municipal du 31 janvier du dossier de la piscine (Cf Tribune de Janvier 2019 du magazine de Nogent) afin que le maire réponde **publiquement et officiellement** aux inquiétudes des Nogentais notamment sur les éléments suivants :

- Nature détaillée des travaux de rénovation, mise aux normes et élimination de l'amiante.
- Durée et planning des travaux.
- Durée de fermeture des installations et solutions de remplacement pour les scolaires et les clubs.
- Coûts finaux pour les Nogentais.

En réponse à notre demande...le Maire a annulé la commission spéciale (qui se tient pourtant à huis clos et ne fait pas l'objet de compte-rendu) et n'a pas cru devoir répondre à notre demande de mise à l'ordre du jour du conseil municipal (public et qui fait l'objet d'un compte rendu écrit) alors que le règlement intérieur du dit conseil lui en fait l'obligation....

Nous allons bien sur réitérer notre demande et ne manquerons pas de vous faire part de la réponse du Maire.

Ne manquez pas de consulter notre tribune habituelle dans le magazine : nous y faisons le point sur d'autres dossiers importants pour notre ville.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : **[alternativepournogent@gmail.com](mailto:alternativepournogent@gmail.com)**

Elisabeth DURANTEL

Isabelle GUIMARD

